



Le Syndic

DE LA COMMUNE
D'ORMONT-DESSUS



Message du syndic à la population

Chers citoyens,

Au nom de la Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus, c'est avec gravité que je vous adresse ce message.

Comme vous le savez, le Conseil Fédéral a déclaré l'état de nécessité pour l'ensemble du territoire Suisse au sens de la loi sur la protection de la population en cas de pandémie. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a publié le même jour un arrêté qui précise les mesures d'application, il a aussi mis en œuvre le plan ORCA.

J'invite solennellement chacun à faire preuve de civisme, de respect et de sens des responsabilités. Pensez à vous, pensez à vos proches, pensez aux autres, pensez aux plus faibles et aux plus vulnérables. Respectez toutes les consignes de sécurité.

Il faut à tout prix que chacun apporte sa contribution pour ralentir la propagation du virus. Il faut arrêter toutes les interactions sociales à tous les niveaux. Il faut rester chez soi le plus possible.

Sachez que l'Autorité communale que je représente a immédiatement réagi face à cette situation très grave. La Municipalité incorpore complétée de quelques cadres a constitué une cellule de crise. Elle est plusieurs fois par jour en contact pour planifier les différents services et permettre la continuité de quelques prestations pour la population.



La correspondance doit être adressée à la Municipalité

Maison de Commune – Rue de la Gare 1 – CH 1865 Les Diablerets

Tél. ++41 (0)24.492.00.20 – Fax ++41 (0)24.492.00.26 – Courriel : greffe@ormont-dessus.ch

Cette situation nous a obligé à prendre des mesures de restriction dans le but de protéger nos collaborateurs et la population, à savoir par exemple :

- La fermeture de l'ensemble des guichets de l'administration communale ;
- La fermeture de la déchetterie ;
- La fermeture de nos ateliers et dépôts ;
- L'organisation du télétravail à domicile ;
- L'organisation de la téléphonie administrative au domicile des collaborateurs ;
- L'organisation du plan de continuité de l'ensemble de la gestion communale.

Compte tenu de la situation, et dans la mesure de nos moyens, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour continuer de pouvoir répondre à vos demandes. Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments qui résultent de cette situation extraordinaire.

J'attends avec impatience le moment venu qui permettra enfin de vous rencontrer, de vous serrer la main et de partager avec vous un moment de convivialité.

En vous remerciant de votre collaboration dans cette épreuve difficile, au nom de la Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus, je vous adresse, chers citoyens, mes meilleurs messages de solidarité.

Ormont-Dessus, le 18 mars 2020

Christian REBER, syndic